



## 8 mois ,aucune suite à ma demande de titre de s

Par **MAZy**, le **30/03/2018** à **02:03**

ça fait 8 mois ,le 28/07/2007 j'ai envoyé un dossier complet contenant des documents et preuves de présence en france depuis 2005 pour régularisation, après un mois et demi de la date d'envoie j'ai reçu un courrier de la part de la préfecture me demandant les photos,le timbre fiscal,et l'attestation de domiciliation depuis ya rien.

le 05/02/2008 et après 6 mois d'attente j'ai envoyé un rappel concernant ma demande,jusqu'à maintenant aucune suite n'a été donné à ma demande quelle est la démarche à faire maintenant?

Merci

Par **Visiteur**, le **30/03/2018** à **06:57**

Bonjour est une règle de politesse souhaitée sur ce site.

Bonjour,

Vous posez cette question depuis plusieurs années, y-a-t-il un problème pour que les préfets repoussent votre dossier à chaque fois ?

Par **MAZy**, le **30/03/2018** à **13:03**

bonjour

j'ai aucun problème ni juridique ni fiscal ni autre chose

ce que vous ne savez pas c'est que certains prefets ne répondent pas meme si vous avez droit à 100%

et c'est le cas des alpes maritimes

et ma question ici c'est pour la démarche à suivre après cela